

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
 DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE  
 DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17  
 Nbre de membres présents : 7  
 Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

**L'an deux mille vingt, le 7 juillet à 14h30**

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, Vice-Présidente, en la salle de réunion de l'Agora à saint aubin de Blaye.

**Date de convocation : 29 juin 2020**

**Etaient Présents : Mmes DERVILLE- GOT – GUILLEN - LABARRIERE – MONSEIGNE-  
 QUENTIN.  
 M LABRIEUX**

**Absents représentés : Mme de ROFFIGNAC pouvoir à Mme GUILLEN, M. RENARD pouvoir à  
 Mme MONSEIGNE, M. Jean-Jacques CORSAN pouvoir à Mme Pascale GOT**

**Secrétaire de séance : Mme GUILLEN**

**Délibération N°2020-02-24: Budget annexe Gestion de l'Eau 2020– Décision Modificative n°1  
 DM1**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
 Vu l'instruction Budgétaire et comptable*

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article Unique. d'approuver les modifications de crédits suivantes :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 617 : Etudes et recherches	90 000,00€			
D 6185 : Frais de colloques, séminaires		5 000,00€		
D 6251 : Voyages et déplacements		8 000,00€		
D 63512 : Taxes foncières		384,75€		
<b>Total D 011 Charges à caractère général</b>	<b>90 000,00€</b>	<b>13 384,75€</b>		
D 6215 : Personnel affecté par collect		26 000,00€		
<b>Total D 012 Charges de personnel</b>		<b>26 000,00€</b>		
<b>R 002 : Excédent antérieur reporté fonct</b>				<b>9 384,75€</b>
R 74718 : Autres			36 571,00€	
R 74728 : Subvention Régions			10 000,00€	
R 74738 : Subvention Département			2 831,00€	
R 7477 : Budget communautaire fonds struc			36 000,00€	
R 74788 : Autres organismes			35 000,00€	
<b>Total R74 Dotations et participazion</b>			<b>120 402,00€</b>	
R 7552 : Prise en charge budgets annexes				60 402,00€
<b>Total</b>	<b>90 000,00€</b>	<b>39 384,75€</b>	<b>120 402,00€</b>	<b>69 786,75€</b>
<b>Total général</b>		<b>- 50 615,25€</b>		<b>- 50 615,25€</b>

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Saint-Aubin-de-Blaye, le 7 juillet 2020

La Présidente

Françoise de Roffignac

Mme. la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.